

De : MOYSAN Emmanuelle PREF60 [mailto:emmanuelle.moysan@oise.gouv.fr]

Envoyé : jeudi 29 août 2019 10:20

À : Mairie de Lassigny <mairie@lassigny.fr>;

Cc : NUON Julia PREF60 <julia.nuon@oise.gouv.fr>

Objet : DETR - LASSIGNY : accusé de réception de dossier pour la création d'une maison médicale

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2019 en date du 27 août 2019 concernant la création d'une maison médicale pluridisciplinaire.

Cet accusé vaut autorisation de démarrage de l'exécution du projet, conformément à l'article R2334-24 du code général des collectivités territoriales.

Néanmoins, cette autorisation ne vaut en aucun cas promesse de subvention.

J'appelle enfin votre attention sur le fait que cet accusé ne vous exonère pas de la complétude de votre dossier. Un accusé de complétude de dossier vous sera envoyé dès lors que l'instruction de celui-ci sera terminée et qu'il sera déclaré complet.

Cordialement.

--

